



**PROJET DE SOUTIEN AU PLAN REGIONAL DE LUTTE ET
DE CONTRÔLE DES MOUCHES DES FRUITS
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**Note
conceptuelle**



**Atelier régional bilan de mi-année
2016-2017**

Cotonou/BENIN du 20 au 25 février 2017



Ce projet est cofinancé par l'Union
Européenne et l'Agence Française
de Développement

SOGEROM SA



Projet mis en œuvre par
le Consortium SOGEROM - COLEACP - BERD
et le CORAF

1. Contexte

Le plan d'actions 2016-2017 du Projet d'Appui au Plan régional de lutte et de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest a été présenté au comité de pilotage et approuvé en juillet 2016. Dans ce plan d'actions, il est prévu l'organisation de 2 ateliers régionaux, dont le premier aura lieu du 20 au 25 février 2017 à Cotonou/Bénin.

Cet atelier regroupera les représentants des Comités Nationaux des 8 pays bénéficiaires du projet, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Sénégal ; des représentants du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche du Bénin ; des représentants de la CEDEAO et de l'UEMOA, des représentants des partenaires techniques et financiers (UE et AFD), des représentants du Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD, les membres de la cellule de coordination (CC), un représentant du CORAF et des acteurs de la filière mangue du Bénin, soient au total 30 personnes.

Lors de cet atelier, la CC et les CN feront le bilan de l'exécution à mi-année du plan d'actions 2016-2017 afin d'effectuer les ajustements nécessaires pour le reste de l'année.

En marge de cet atelier, les représentants des Comités Nationaux recevront une formation à l'utilisation du système de suivi-évaluation du projet.

2. Objectifs/Résultats

2.1. Objectifs

Deux objectifs généraux sont assignés à l'atelier :

- Faire le bilan mi-année de l'exécution du plan d'actions régional 2016-2017 et des plans d'actions nationaux 2016-2017,
- Former les représentants des Comités Nationaux à l'utilisation du système de suivi-évaluation du projet.

Il s'agira de façon spécifique pour les participants de :

- Préparer et présenter le bilan à mi-année de mise en œuvre des activités programmées pour 2016-2017,
- Faire les ajustements nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des activités nationales prévues dans le plan d'actions 2016-2017,
- Participer de manière active à la formation à l'utilisation du système de suivi-évaluation du projet,
- Participer aux visites de terrain organisées par le CN du Bénin.

2.2. Résultats et produits attendus

Les résultats suivants seront attendus à la fin de l'atelier :

- Le bilan mi-année du plan d'actions 2016-2017 tant au niveau régional que national est connu,
- Les ajustements pour une mise en œuvre efficace et efficiente du projet sont proposés,
- Le système de suivi-évaluation du projet est connu et utilisé par les membres des comités nationaux,
- Les nouveaux outils de rapportage (finances et comptabilité) du projet sont connus et utilisés par les comptables des CN.

Les produits attendus suite à l'atelier sont :

- Un rapport d'atelier;
- Un rapport de formation (système de suivi-évaluation)
- Des plans d'actions et des plans de passation de marché (PPM) révisés pour le second semestre 2016-2017.

3. Approche méthodologique

Dans la perspective de la préparation de l'atelier régional, chaque CN recevra un canevas de présentation du bilan mi-année du plan d'actions 2016-2017. Ce document devrait parvenir à la CC pour feedback avant la tenue de l'atelier.

3.1. Le mode de fonctionnement général se basera sur:

La facilitation de l'atelier sera assurée par le responsable de la Composante renforcement de capacité soutenu par les autres membres de la CC.

L'atelier alternera des travaux en plénière et des sessions en groupes de travail facilitées par les experts des composantes techniques et le responsable administratif et financier.

Une traduction simultanée en français et en anglais sera assurée lors de cet atelier.

Les CN auront une semaine pour envoyer la version finale de leur bilan mi-année 2016-2017 à la CC.

L'atelier sera articulé autour de deux (2) sessions principales :

3.1.1. Session 1 : Bilan mi-année de mise en œuvre du plan d'actions 2016-2017

Au cours de cette session, le coordinateur et les représentants des comités nationaux présenteront tour à tour les activités réalisées, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces activités et les perspectives pour les activités non encore réalisées.

Des discussions seront ensuite organisées sur la mise en œuvre des activités par les comités nationaux, l'expérience des uns dans la mise en œuvre d'une activité pouvant inspirer les autres. Sur la base de ses discussions, des réajustements seront faits pour une meilleure implémentation des activités.

3.1.2. Session 2 : Formation à l'utilisation du système de suivi-évaluation du projet

En marge de l'atelier de mi-année, les représentants des Comités Nationaux recevront une formation à l'utilisation du système de suivi-évaluation du projet et aux stratégies de communication du projet. A l'issue de cette formation, les CN devraient être à même d'alimenter et utiliser le système de suivi-évaluation ; et utiliser les nouveaux outils de la gestion financière et comptable du projet.

3.2. La visite de terrain

En marge de l'atelier deux visites de terrain seront organisées à Porto-Novo et Allada. Ces visites regrouperont les représentants des structures suivantes : Cellule de coordination, Comités nationaux, Agence Française de Développement, la CEDEAO/Agence Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les lieux de cette visite sont :

- le laboratoire d'entomologie (Parasitoïdes des Mouches des fruits) du Service national de la protection des végétaux (Porto-Novo),
- les vergers pilotes mis en place par le CN du Bénin à Allada.

4. Dates et lieux

L'atelier se tiendra du 20 au 25 février à Cotonou/Bénin.

5. Participants

Il s'agit d'un atelier technique qui regroupera une trentaine de personnes incluant :

- Les membres de la Cellule de Coordination du Projet,
- Deux participants par comité national (Secrétaire permanent/gestionnaire du projet et comptable),
- Des représentants de la DADR (DADR, CT) et de l'ARAA /Commission de la CEDEAO,
- Un représentant de l'UEMOA,
- Des représentants de l'UE et de l'AFD,
- Deux représentants du CORAF/WECARD,
- Des représentants du backstopping du consortium SOGEROM-COLEACP-BERD.

6. Agenda de l'atelier

Un agenda sera élaboré après la validation de la note conceptuelle et envoyé aux participants au moins deux semaines avant de démarrage de l'atelier.